

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Catherine Ouellet, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Victoriaville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 7 juillet 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	34
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	35
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	36
Situation financière par organismes	37
Charges par objets	38
Excédent (déficit) accumulé	39
Avantages sociaux futurs	43

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

RAPPORT

Aux membres du conseil de la "VILLE DE VICTORIAVILLE"

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la "VILLE DE VICTORIAVILLE", qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la "VILLE DE VICTORIAVILLE" inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états consolidés

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le «Rapport du maire - Faits saillants du rapport financier 2024», mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

RAPPORT

Nous avons obtenu le «Rapport du maire - Faits saillants du rapport financier 2024» avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la "VILLE DE VICTORIAVILLE" ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la "VILLE DE VICTORIAVILLE".

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

RAPPORT

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la "VILLE DE VICTORIAVILLE" à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la "VILLE DE VICTORIAVILLE" à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PELLERIN AUBERT RAMSAY PROVENCHER INC.
PAR SAMUEL MOREAU, CPA AUDITEUR
VICTORIAVILLE, LE 7 JUILLET 2025.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	84 356 200	85 189 329	80 586 987
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 491 000	5 085 673	4 953 222
Quotes-parts	3			
Transferts	4	36 314 164	19 183 313	19 265 581
Services rendus	5	5 878 731	5 945 295	5 782 131
Imposition de droits	6	2 840 400	4 178 842	4 632 948
Amendes et pénalités	7	1 213 300	979 884	1 069 389
Revenus de placements de portefeuille	8	957 900	1 188 123	1 388 623
Autres revenus d'intérêts	9	413 000	678 172	498 523
Autres revenus	10	1 193 145	5 442 884	2 128 770
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	138 657 840	127 871 515	120 306 174
Charges				
Administration générale	14	14 153 419	13 918 383	12 888 995
Sécurité publique	15	14 643 303	14 658 722	13 865 622
Transport	16	29 491 706	29 431 026	28 547 570
Hygiène du milieu	17	28 787 546	30 443 665	27 243 407
Santé et bien-être	18	1 945 313	1 322 005	3 682 453
Aménagement, urbanisme et développement	19	7 407 023	6 385 613	7 230 002
Loisirs et culture	20	21 676 829	22 368 444	19 872 976
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	5 064 607	4 436 323	3 367 769
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	123 169 746	122 964 181	116 698 794
Excédent (déficit) lié aux activités	25	15 488 094	4 907 334	3 607 380
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		256 350 483	252 743 103
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		256 350 483	252 743 103
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		261 257 817	256 350 483

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	30 331 095	20 684 876
Débiteurs (note 5)	2	45 860 474	48 651 848
Prêts (note 6)	3		22 522
Placements de portefeuille (note 7)	4	10 996 078	25 129 739
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	1 375 850	
	8	88 563 497	94 488 985
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	450 000	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	19 596 007	22 457 495
Revenus reportés (note 11)	12	26 731 739	26 966 323
Dette à long terme (note 12)	13	131 569 584	125 357 091
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	4 002 300	4 585 900
Autres passifs (note 14)	15	2 186 111	2 170 500
	16	184 535 741	181 537 309
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(95 972 244)	(87 048 324)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	351 136 176	337 756 556
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 743 281	1 876 759
Stocks de fournitures	20	2 617 171	2 706 945
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 733 433	1 058 547
	23	357 230 061	343 398 807
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	261 257 817	256 350 483
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	261 257 817	256 350 483
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	261 257 817	256 350 483

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	15 488 094	4 907 334	3 607 380
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	28 800)(	32 980 140)(	30 596 476)
Produit de cession	3		310 150	3 900
Amortissement	4	16 831 000	18 666 801	17 668 306
(Gain) perte sur cession	5		247 719	(136)
Réduction de valeur / Reclassement	6		375 850	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	16 802 200	(13 379 620)	(12 924 406)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		133 478	319 593
Variation des stocks de fournitures	10		89 774	(486 707)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(674 886)	(121 668)
	13		(451 634)	(288 782)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	32 290 294	(8 923 920)	(9 605 808)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(87 048 324)	(77 442 516)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(87 048 324)	(77 442 516)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(95 972 244)	(87 048 324)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 907 334	3 607 380
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	18 666 801	17 668 306
Autres			
▪ Gain immo, cession promoteur & autres	3.1	(2 653 905)	(14 654)
▪ Réd. valeur placement	3.2	4 936	15 914
▪ Gain sur règlement de dette (contrat loc.aquisition)	3.3	(599 072)	
	4	20 326 094	21 276 946
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	2 791 374	4 119 309
Autres actifs financiers	6	(1 000 000)	20 325
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(2 845 877)	8 711 887
Revenus reportés	8	(234 584)	24 705 294
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(583 600)	(691 200)
Propriétés destinées à la revente	10	133 478	319 594
Stocks de fournitures	11	89 774	(486 707)
Autres actifs non financiers	12	(674 886)	(121 668)
	13	18 001 773	57 853 780
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	30 078 514) (	30 581 958)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	310 150	3 900
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(29 768 364)	(30 578 058)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	)	(85 864)
Remboursement ou cession	20	141 787	395 413
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	(24 000 000)
Cession	22	14 009 458	40 643
	23	14 151 245	(23 649 808)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	31 568 665	31 794 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (	24 653 178) (	17 509 724)
Variation nette des emprunts temporaires	26	450 000	(3 200 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(103 922)	(19 415)
Autres			
▪	28.1		
	29	7 261 565	11 064 861
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	9 646 219	14 690 775
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	20 684 876	5 994 101
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	20 684 876	5 994 101
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	30 331 095	20 684 876

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Victoriaville est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (LRQ, c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants : Taxibus Victoriaville et la Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif aux titres des sites contaminés, du passif au titre des obligations de mise hors service des immobilisations, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'escompte, d'émission et de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices ne tiennent pas compte des montants de refinancements à moins que la Ville prévoit de faire un paiement par anticipation dans l'année du refinancement.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus comme « Autres contributions de promoteurs » pour les travaux de troisième étape à l'égard d'ententes relatives à des travaux municipaux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par l'entente.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont remplis :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la ville en est informée;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables à la réhabilitation des sites contaminés. Différentes méthodes sont utilisées pour estimer les coûts des activités d'assainissement. Pour chaque site, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la ville n'actualise pas ces coûts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Un recouvrement au titre d'un passif au titre des sites contaminés est comptabilisé comme actif lorsque les critères suivants sont respectés :

- il existe une base d'évaluation appropriée pour le recouvrement;
- il est possible d'effectuer une estimation raisonnable du montant en cause;

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Frais payés d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la ville bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où la ville bénéficie des services acquis.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes ou moindre dans l'éventualité où la durée de vie estimative serait inférieure :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures : 15 à 40 ans
 Bâtiments : 15 à 40 ans
 Véhicules : 3 à 20 ans
 Ameublement et équipement de bureau : 5 à 10 ans
 Machinerie, outillage et équipement : 10 à 20 ans
 Autres : 1 à 40 ans

Les œuvres d'art ne sont pas constatées à titre d'immobilisations dans les états financiers de la Ville, mais passées en charge au cours de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette.

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus ;
- Les revenus de placement de portefeuille et les autres revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus de transfert

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Amendes et pénalités

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : selon la durée de vie utile restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'une OMHS;
- Autres :
 - pour l'utilisation du stade de baseball : selon la durée initiale prévue dans l'entente, soit 25 ans.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, et les mutations sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes et autres passifs financiers sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la ville tient notamment compte des facteurs suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût ;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles ;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

J) Autres éléments

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3160, « Partenariats public-privé », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ce chapitre établit des exigences relatives au traitement comptable des partenariats conclus entre une entité du secteur public et une entité du secteur privé et selon lesquels l'entité du secteur public se dote d'un élément d'infrastructure avec l'aide d'un partenaire du secteur privé. Les partenariats public-privé constituent un modèle de financement et d'approvisionnement pour la conception, la construction, l'acquisition ou l'amélioration d'éléments d'infrastructure.

Les normes du chapitre SP 3160 s'appliquent lorsque le partenaire du secteur privé est notamment responsable de la conception, de la construction, de l'acquisition ou de l'amélioration de l'élément d'infrastructure, en plus d'être responsable de son financement après la mise en état d'utilisation, et de son exploitation et/ou de son entretien.

Dans ces cas, la municipalité comptabilise un actif au titre de l'élément d'infrastructure réalisé en partenariat public-privé au moment où elle en obtient le contrôle et comptabilise un passif en contrepartie.

L'actif au titre de l'élément d'infrastructure est comptabilisé au coût. Lorsque la durée de vie de l'actif est limitée, le coût, déduction faite de sa valeur résiduelle, est amorti sur la durée de vie utile d'une manière logique et systématique appropriée à la nature de l'actif et à son utilisation par la municipalité.

La mesure initiale du passif à comptabiliser se fait au même montant que celui de l'actif afférent à l'élément d'infrastructure qui s'y rattache, moins toute contrepartie déjà cédée au partenaire du secteur privé.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité et de ses organismes contrôlés.

Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

À compter du présent exercice, la municipalité a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 – Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers de la municipalité et de ses organismes contrôlés.

Chapitre SP 3400 - Revenus

À compter du présent exercice, la municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la municipalité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Pour les organismes contrôlés, cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

Pour la municipalité, cette nouvelle norme ayant été appliquée de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024 (\$)
État des résultats	
Revenus	
Amendes et pénalités	(227 058)
Charges	
Autres charges - mauvaises créances	(590)
Excédent (déficit) de l'exercice	(226 468)
État de la situation financière	
Actifs financiers	
Débiteurs	(226 468)
Actifs financiers nets (dette nette)	(226 468)
Excédent (déficit) accumulé	(226 468)
État de la variation de la dette nette	(226 468)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	30 331 095	20 684 876
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	30 331 095	20 684 876
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	30 331 095	20 684 876
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	3 208 053	2 109 136
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	15 286 200	9 129 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	3 655 880	3 307 755
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	38 089	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	28 327 014	28 986 644
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	7 095 376	10 320 585
Organismes municipaux	13	2 296 113	471 531
Autres			
▪ Contribuables	14.1	3 474 276	3 782 306
▪ Droits de mutation	14.2	973 726	1 783 027
	15	45 860 474	48 651 848
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	18 515 991	19 469 031
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	18 515 991	19 469 031
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	211 338	265 552
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	310 726	355 005
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	21 922 695	18 667 278
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	876 768	1 981 642
Ministère de la Culture et des Communications	25	643 006	624 286
Autres ministères/organismes	26	4 573 819	7 358 433
	27	28 327 014	28 986 644

Note**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		22 522
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		22 522
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Les prêts ont été encaissés en totalité au cours de l'exercice 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	508 866	633 069
Autres placements	34	10 487 212	24 496 670
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	10 996 078	25 129 739
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	10 000 000	24 000 000
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Les placements à titre d'investissement sont composés de la quote-part de la ville dans le fonds de garantie de l'union des municipalités du Québec et du solde du fonds pour la biodiversité avec la Fondation de la Faune du Québec. Ils incluent également une débenture sans intérêt, convertible en actions privilégiées participantes à l'échéance, soit en 2027 ou à tout moment en cas de défaut à l'entente. La valeur comptable de cette débenture au 31 décembre 2024 est de 208 334 \$.

Les autres placements sont composés d'un certificat de placement garanti au montant de 10 000 000 \$, portant intérêts au taux de 5,16 % et venant à échéance le 17 avril 2025. Ils incluent également des placements temporaires totalisant 487 212 \$ et portant intérêts au taux de 3,35 %.

Les informations relativement aux différents risques reliés aux placements de portefeuille sont présentées à la note 26 portant sur les instruments financiers.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	375 850	
Autres			
▪ Dépôt en fidéicommiss - PDR	41.1	1 000 000	
	42	1 375 850	

Note

9. Emprunts temporaires

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisé de 15 000 000,00 \$, au taux préférentiel, renégociable annuellement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	6 377 334	10 255 381
Salaires et avantages sociaux	44	5 985 550	5 009 853
Dépôts et retenues de garantie	45	2 121 929	2 255 167
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Gouv. du Qc et ses entreprises	47.1	1 382 751	1 491 045
▪ Organismes municipaux	47.2	1 640 299	1 483 362
▪ Intérêts courus sur dette LT	47.3	1 298 096	1 078 158
▪ Centre de services scolaires (CSSBF)	47.4	189 603	62 280
▪ Autres courus et passifs	47.5	600 445	822 249
	48	19 596 007	22 457 495

Note**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	2 657	2 048
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ TAPU	54.1	513 248	
▪ Projet Nature Culture	54.2	220 506	
▪ Entente dével. culturel (MCC)	54.3	15 304	42 526
▪ Plan climatique de Victoriaville (MELCCFP)	54.4	23 168 173	25 053 692
▪ Divers	54.5	118 530	447 129
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	234 277	138 096
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		55 176
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Util. stade baseball CSSBF	62.1	278 081	302 089
▪ Divers	62.2	2 180 963	925 567
	63	26 731 739	26 966 323

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,75	2025	2051	64	131 219 000	124 383 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		626 584
Autres	5,75	6,10	2025	2025	69	1 343 110	1 236 111
					70	132 562 110	126 245 695
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(992 526)	(888 604)
					72	131 569 584	125 357 091

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		9 843 000		1 343 110	11 186 110
2026	74		9 367 000			9 367 000
2027	75		9 176 000			9 176 000
2028	76		9 175 000			9 175 000
2029	77		9 014 000			9 014 000
2030 et plus	78		84 644 000			84 644 000
	79		131 219 000		1 343 110	132 562 110
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		131 219 000		1 343 110	132 562 110

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices ne tiennent pas compte des montants de refinancements, à moins que la Ville prévoit de faire un paiement par anticipation dans l'année du refinancement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 019 000)	(1 568 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(2 983 300)	(3 017 900)
	84	(4 002 300)	(4 585 900)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 547 000	2 094 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	4 100	73 700
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	82 300	86 800
	90	2 633 400	2 254 500

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	88 600	83 900
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	2 097 511	2 086 600
Autres			
▪	93.1		
	94	2 186 111	2 170 500
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	2 086 600	
Passifs engagés	96		2 086 600
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	99 882	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	(88 971)	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	2 097 511	2 086 600

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement les coûts de désamiantage des bâtiments.

L'établissement détient 4 bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 89 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation pour cette obligation sont les suivantes:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	5 %
Période d'actualisation *	De 2 à 74 ans
Taux d'inflation	3,00 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 26 084 000,00 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	103 289 555	2 407 810	1 627 302	104 070 063
Eaux usées	102	139 879 755	5 194 238	(726 475)	145 800 468
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	151 339 963	8 444 622	1 809 636	157 974 949
Autres					
▪ Aménag. aires de stationnement	104.1	3 234 343	7 777	91 262	3 150 858
▪ Aménag. parcs et terrains de jeux	104.2	19 382 470	1 183 574	863 179	19 702 865
▪ Systèmes d'éclairage des rues	104.3	4 138 617	403 393	11 555	4 530 455
▪ Autres	104.4	10 029 083	245 737	4 806	10 270 014
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	69 818 991	10 730 128	1 130 415	79 418 704
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	4 576 496	21 033	213 906	4 383 623
Ameublement et équipement de bureau	109	6 307 794	706 949	894 176	6 120 567
Machinerie, outillage et équipement divers	110	9 121 586	1 283 163	985 179	9 419 570
Terrains	111	11 612 498	1 310 955	19 713	12 903 740
Autres	112	1 959 066		10 997	1 948 069
	113	534 690 217	31 939 379	6 935 651	559 693 945
Immobilisations en cours	114	5 309 848	1 040 761		6 350 609
	115	540 000 065	32 980 140	6 935 651	566 044 554
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	29 109 235	2 837 175	348 803	31 597 607
Eaux usées	117	61 107 984	3 864 575	558 838	64 413 721
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	57 638 208	6 703 351	1 809 636	62 531 923
Autres					
▪ Aménag. aires de stationnement	119.1	1 271 822	161 688	91 262	1 342 248
▪ Aménag. parcs et terrains de jeux	119.2	8 772 911	1 014 898	863 179	8 924 630
▪ Systèmes d'éclairage des rues	119.3	1 249 065	215 987	11 555	1 453 497
▪ Autres	119.4	3 644 310	352 964	4 806	3 992 468
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	26 270 975	2 074 305	255 342	28 089 938
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 171 671	220 924	213 906	2 178 689
Ameublement et équipement de bureau	124	4 010 353	540 354	894 176	3 656 531
Machinerie, outillage et équipement divers	125	6 365 141	549 390	939 431	5 975 100
Autres	126	631 834	131 190	10 998	752 026
	127	202 243 509	18 666 801	6 001 932	214 908 378
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	337 756 556			351 136 176

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	129	744 726	744 726
------	-----	---------	---------

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Amortissement cumulé	130 (	44 683)(	14 895)(	59 578)(	)
Valeur comptable nette	131	700 043			

Note**16. Propriétés destinées à la revente**

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	1 731 922
Autres	134	387 209
	135	2 119 131
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	375 850
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	1 743 281
		1 876 759

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪ Assurances	143.1	300 154
▪ Divers	143.2	539 654
▪ Programme de transition des ICI	143.3	893 625
Autres		
▪	144.1	
	145	1 733 433
		1 058 547

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles qui concernent principalement des contrats de location, des ententes de services pour le déneigement, des travaux en infrastructures ainsi que l'octroi de subventions, la Ville ainsi que les organismes de son périmètre comptable, se sont engagés à effectuer des versements pour un montant global de 43 998 027 \$. Les montants qui seront versés au cours des cinq prochains exercices sont estimés comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

2025	20 925 637 \$	(1 222 586 \$ avec des organismes apparentés)
2026	6 279 799 \$	(635 147 \$ avec des organismes apparentés)
2027	6 024 703 \$	(615 147 \$ avec des organismes apparentés)
2028	5 834 260 \$	(615 147 \$ avec des organismes apparentés)
2029	4 933 628 \$	(- \$ avec des organismes apparentés)

Traitement des matières résiduelles

De plus, la Ville de Victoriaville s'est engagée pour une période de trois ans, reconduite pour une année additionnelle jusqu'au 31 décembre 2025, pour le traitement des matières résiduelles. Le coût pour le traitement par tonne métrique pour le prochain exercice est de 87 \$ pour les déchets, 98 \$ pour les matières organiques et 36 \$ pour les redevances à l'enfouissement. Ces tarifs sont sujets à révision annuellement.

20. Droits contractuels

Baux de location avec la Corporation récréative de Victoriaville

La Ville de Victoriaville a signé un bail de location avec la Corporation récréative de Victoriaville dans lequel l'entité s'engage pour les années futures à verser une somme globale de 2 958 497 \$. La Ville de Victoriaville prévoit recevoir les sommes suivantes:

2025	565 100 \$
2026	578 097 \$
2027	591 394 \$
2028	604 966 \$
2029	618 910 \$

Ententes intermunicipales

La Ville de Victoriaville a signé des ententes de services de loisirs dans lesquelles les entités s'engagent pour les années futures à verser une somme globale de 3 621 947 \$. La Ville de Victoriaville prévoit recevoir les sommes suivantes:

2025	1 171 810 \$
2026	1 206 964 \$
2027	1 243 173 \$

Ententes de services avec la MRC

La Ville de Victoriaville a signé des ententes de services avec la MRC dans lesquelles celle-ci s'engage pour la prochaine année à verser une somme globale de 474 004 \$.

Fonds des municipalités pour la biodiversité

La Ville de Victoriaville a signé une entente d'adhésion au Fonds des municipalités pour la biodiversité. En vertu de cette entente, les montants versés par la Ville dans son Fonds lui donne un droit contractuel de recevoir une contribution de partenaires externes lors de la réalisation de projets approuvés. En date du 31 décembre 2024, les contributions que la Ville prévoit recevoir desdits partenaires totalisent 71 300 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Subventions pluriannuelles

La Ville de Victoriaville reçoit annuellement du gouvernement du Québec des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractées pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés.

Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 5 239 613 \$ sur une période de 20 ans.

L'échéancier de ces subventions au cours des cinq prochains exercices est de 583 421 \$ en 2025, 548 312 \$ en 2026, 514 013 \$ en 2027, 478 627 \$ en 2028 et 442 118 \$ en 2029.

Programmes de subventions

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, la Ville de Victoriaville et le gouvernement du Québec ont signé des ententes dans lesquelles le gouvernement du Québec s'engage à verser une somme de 13 329 264 \$. La municipalité doit également investir des sommes de 17 769 146 \$ avant le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2028. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

Dans le cadre du plan de mise en oeuvre du plan pour une économie verte 2023, la Ville de Victoriaville et le Ministre de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs ont signé une entente dans laquelle le gouvernement du Québec s'engage à verser une somme de 23 772 947 \$. La municipalité doit également investir une somme de 29 716 184 \$ avant le 31 août 2026. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

Dans le cadre d'un programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, la Ville de Victoriaville, le Ministre de la culture et des communications et la Municipalité régionale de comté d'Arthabsaka (MRC) ont signé une entente dans laquelle le gouvernement et la MRC s'engagent à verser une somme de 406 491 \$. La municipalité doit également investir une somme de 812 981 \$ avant le 4 mars 2025. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus.

Dans le cadre du programmes Fonds municipal Vert (FMV), la Ville de Victoriaville et le gouvernement du Canada, représenté par la Fédération canadienne des municipalités, ont signé une entente dans laquelle le gouvernement du Canada s'engage à verser une somme de 294 422 \$. La municipalité doit également investir une somme de 588 843 \$ avant le 31 janvier 2026. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

Dans le cadre du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, ainsi que le programme de soutien aux infrastructures pour les Jeux du Québec, la Ville de Victoriaville et le gouvernement du Québec ont signé des ententes dans lesquelles le gouvernement s'engage à verser les sommes de 740 000 \$. La municipalité doit également investir une somme de 986 667 \$ avant le 1er mars 2028. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus.

Dans le cadre du fonds Régions et Ruralité (FRR), la Ville de Victoriaville et la Municipalité Régionale de comté (MRC), cette dernière représentant le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ont signé une entente dans laquelle la MRC s'engage à verser une somme de 74 000 \$. La municipalité doit également investir une somme de 74 000 \$ avant le 31 octobre 2025. À la date des états financiers, aucune somme n'a été comptabilisée à titre de revenus relativement à cette partie de l'accord.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪ Coop. des travailleurs de Théâtre B-F	148.1	350 000	227 449
	149	350 000	227 449
	150	350 000	227 449
		227 449	239 470

Endettement total net à long terme

L'endettement total net à long terme de la Ville de Victoriaville inclut la quote-part dans la dette nette à long terme de la MRC d'Arthabaska relativement à leur participation dans la Société de développement durable d'Arthabaska et le centre administratif. La MRC détient un actif correspondant à la dette totale. Au 31 décembre 2024, le solde de la quote-part de la Ville de Victoriaville dans le solde de la dette à long terme de la MRC d'Arthabaska est de 6 336 091 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Ville est poursuivie en responsabilité civile dans plusieurs dossiers pour un montant total de 56 910 \$, suite à des événements survenus au cours des années 2018 à 2024.

Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

Les dépenses pour couvrir les réclamations seront affectées aux résultats dans l'année du règlement de la cause.

D) Autres

Des contribuables résidentiels et non résidentiels ont contesté l'évaluation foncière de certaines propriétés inscrites au rôle pour les exercices 2023 et 2024. Le montant des taxes municipales faisant l'objet de contestations est de 756 758 \$. Actuellement, il est impossible de déterminer les pertes éventuelles que la Ville pourrait subir au cours des prochains exercices. Advenant des jugements défavorables pour la Ville concernant ces litiges, les pertes seraient imputées aux résultats de l'exercice en cours.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidés. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation et les mutations, est réduit, puisque la Ville de Victoriaville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville de Victoriaville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville de Victoriaville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Non en souffrance	40 765 686	45 005 579
Débiteurs en souffrance :		
Moins de un an	3 018 544	3 506 126
Entre un et deux ans	305 598	219 728
Plus de deux ans	22 429	31 811
	44 112 267	48 763 244
Moins la provision pour créances douteuses	(211 337)	(265 552)
	43 900 930	48 497 692

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

	2024	2023
Solde au début	265 552	232 245
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	52 014	81 066
Montants recouvrés	(76 645)	(47 760)
Montants radiés	(29 584)	-
Solde à la fin	211 337	265 552

La Ville de Victoriaville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Placements de portefeuille

La ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

Au 31 décembre 2024

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	17 655 472	69 369	-	392 982	18 117 823
Intérêts courus à payer	1 293 383	-	-	-	1 293 383
Dettes	23 175 000	70 367 000	24 765 000	12 912 000	131 219 000
	42 123 854	70 436 369	24 765 000	13 304 982	150 630 205

Au 31 décembre 2023

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	19 603 810	95 488	-	480 152	20 179 450
Intérêts courus à payer	1 073 433	-	-	-	1 073 433
Dettes	25 085 584	60 637 000	30 559 000	8 728 000	125 009 584
	45 762 827	60 732 488	30 559 000	9 208 152	146 262 467

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

Au 31 décembre 2024

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	28 391 358	28 391 358
Placements de portefeuille	10 000 000	-	10 000 000
Passifs financiers			
Dettes	131 219 000	-	131 219 000

Au 31 décembre 2023

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	18 871 570	18 871 570
Placements de portefeuille	24 000 000		24 000 000
Passifs financiers			
Dettes	125 009 584	-	125 009 584

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 216 300 \$ l'excédent annuel lié aux activités de 2024 (196 400 \$ en 2023).

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel l'organisme municipal est exposé est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de l'organisme municipal à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

27. Notes sur les apparentés

Subventions - aide au fonctionnement (organismes soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant)

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a octroyé des subventions à titre d'aide au fonctionnement à un organisme soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant. Les subventions octroyées totalisent 80 000\$ et représentent des paiements de transferts discrétionnaires. Les subventions sont donc considérées être conclues à des valeurs différentes de celles qui auraient été établies si les parties n'avaient pas été apparentées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Subventions - aide au fonctionnement (organismes soumis au contrôle partagé d'un ou des élus municipaux)

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a octroyé des subventions à titre d'aide au fonctionnement à divers organismes soumis au contrôle partagé de l'un ou de plusieurs de ses élus municipaux. Les subventions octroyées totalisent 1 604 944\$ et représentent des paiements de transferts discrétionnaires. Les subventions sont donc considérées être conclues à des valeurs différentes de celles qui auraient été établies si les parties n'avaient pas été apparentées.

Entente de services avec la MRC d'Arthabaska

En vertu de différentes ententes de services conclues avec la MRC d'Arthabaska, la Ville de Victoriaville a constaté des services rendus totalisant 466 240 \$ au cours de l'exercice. Ce montant inclus les services rendus en lien avec l'entente de fibre optique, l'entente de services informatiques, l'entente de géomatique et l'entente de répartition incendie.

Il n'existe aucune valeur de marché reconnue pour ce type d'ententes.

Gratuités offertes

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a permis à un organisme soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant de louer gratuitement certaines de ses installations. Selon les tarifs de location de la Ville en vigueur pour l'exercice 2024, une somme totale de 247 456 \$ aurait dû être facturée à cet organisme.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a loué gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de la conjointe d'un principal dirigeant certaines de ses installations récréatives et sportives. Selon les tarifs de location de l'organisme en vigueur pour l'exercice 2024, une somme totale de 280 453 \$ aurait dû être versée à cet organisme.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a permis à des organismes soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux de louer gratuitement certaines de ses installations. Selon les tarifs de location de la Ville en vigueur pour l'exercice 2024, une somme totale de 201 280 \$ aurait dû être facturée à ces organismes.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a loué gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux certaines de ses installations récréatives et sportives. Selon les tarifs de location de l'organisme en vigueur pour l'exercice 2024, une somme totale de 7 301\$ aurait dû être versée à cet organisme.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a cédé gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux tous les droits de publicité à l'intérieur d'une de ses installations sportives représentant un montant de 877 000\$ pour l'année 2024.

Au cours de l'exercice, la Ville de Victoriaville a cédé gratuitement à un organisme soumis au contrôle partagé de l'un de ses élus municipaux ses droits de concessions alimentaires à l'intérieur d'une de ses installations sportives représentant un montant de 282 000\$ pour l'année 2024.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	80 711 298	84 356 200	85 305 346			85 172 701
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 953 222	5 491 000	5 085 673			5 085 673
Quotes-parts	3						
Transferts	4	8 030 743	10 018 900	9 453 642		1 451 221	10 312 151
Services rendus	5	5 570 811	6 179 900	6 027 271		745 284	5 945 295
Imposition de droits	6	4 632 948	2 840 400	4 178 842			4 178 842
Amendes et pénalités	7	1 069 389	1 213 300	979 884			979 884
Revenus de placements de portefeuille	8	1 370 147	957 900	1 170 888		17 235	1 188 123
Autres revenus d'intérêts	9	498 523	413 000	678 172			678 172
Autres revenus	10	977 758	455 100	1 757 239		471 543	2 100 872
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	107 814 839	111 925 700	114 636 957		2 685 283	115 641 713
Investissement							
Taxes	13			16 628			16 628
Quotes-parts	14						
Transferts	15	10 356 090	25 158 000	8 871 162			8 871 162
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	107 385	87 000	3 017 643			3 017 643
Autres	18	311 686	99 000	324 369			324 369
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	10 775 161	25 344 000	12 229 802			12 229 802
	22	118 590 000	137 269 700	126 866 759		2 685 283	127 871 515
Charges							
Administration générale	23	12 423 505	13 704 800	13 362 111	556 272		13 918 383
Sécurité publique	24	13 435 116	14 228 400	14 240 737	417 985		14 658 722
Transport	25	20 884 145	22 137 000	21 538 116	7 531 870	1 118 683	29 431 026
Hygiène du milieu	26	20 402 213	22 194 300	23 361 049	7 082 616		30 443 665
Santé et bien-être	27	3 662 829	1 926 400	1 303 381	18 624		1 322 005
Aménagement, urbanisme et développement	28	6 544 500	6 723 600	5 792 046	126 812	1 389 637	6 385 613
Loisirs et culture	29	17 423 469	19 316 100	19 659 228	2 709 216		22 368 444
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	3 259 024	4 938 800	4 291 773		144 550	4 436 323
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	17 463 953	16 831 000	18 443 395 (	18 443 395)		
	34	115 498 754	122 000 400	121 991 836		2 652 870	122 964 181
Excédent (déficit) lié aux activités	35	3 091 246	15 269 300	4 874 923		32 413	4 907 334

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 091 246	15 269 300	4 874 923	32 413	4 907 334
Moins : revenus d'investissement	2 (	10 775 161) (	25 344 000) (	12 229 802) (	) (	12 229 802)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(7 683 915)	(10 074 700)	(7 354 879)	32 413	(7 322 468)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	17 463 953	16 831 000	18 443 395	223 406	18 666 801
Produit de cession	5	3 900		310 150		310 150
(Gain) perte sur cession	6	(136)		247 719		247 719
Réduction de valeur / Reclassement	7			375 850		375 850
	8	17 467 717	16 831 000	19 377 114	223 406	19 600 520
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	319 594		73 729	209 499	155 318
Réduction de valeur / Reclassement	10			(375 850)		(375 850)
	11	319 594		(302 121)	209 499	(220 532)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	95 413		41 788	99 999	141 787
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	15 888	20 000	4 936		4 936
	15	111 301	20 000	46 724	99 999	146 723
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17 (	7 327 235) (	8 079 500) (	8 775 324) (	166 667) (	8 941 991)
	18	(7 327 235)	(8 079 500)	(8 775 324)	(166 667)	(8 941 991)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	2 314 950) (	187 900) (	425 143) (	215 188) (	512 421)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		533 700	300 000		300 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 111 015	1 691 400	4 832 098		4 832 098
Réserves financières et fonds réservés	22	(582 708)	(636 000)	(453 815)		(453 815)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	1 988 593	(98 000)	(317 687)		(317 687)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	2 201 950	1 303 200	3 935 453	(215 188)	3 848 175
	26	12 773 327	10 074 700	14 281 846	151 049	14 432 895
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 089 412		6 926 967	183 462	7 110 427

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	10 775 161	12 229 802		12 229 802
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(1 641 819)	(919 105)	()	(919 105)
Sécurité publique	3	(176 978)	(120 820)	()	(120 820)
Transport	4	(9 979 695)	(12 385 891)	()	(12 385 891)
Hygiène du milieu	5	(9 606 505)	(10 915 200)	()	(10 915 200)
Santé et bien-être	6	()	(23 658)	()	(23 658)
Aménagement, urbanisme et développement	7	(453 739)	()	(65 438)	(65 438)
Loisirs et culture	8	(8 097 713)	(8 550 028)	()	(8 550 028)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()	()	()
	11	(29 956 449)	(32 914 702)	(65 438)	(32 980 140)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	()	()	(149 750)	(21 840)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	(85 864)	()	()	()
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	18 829 901	16 008 785	273 665	16 282 450
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	2 314 950	425 143	215 188	512 421
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	(2 069)			
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 240 083	563 825		563 825
Réserves financières et fonds réservés	18	665 000	524 272		524 272
	19	4 217 964	1 513 240	215 188	1 600 518
	20	(6 994 448)	(15 392 677)	273 665	(15 119 012)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 780 713	(3 162 875)	273 665	(2 889 210)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	Administration municipale	Administration municipale	2024	Total consolidé ¹
					Organismes contrôlés et partenariats	
ACTIFS FINANCIERS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	18 871 570		28 391 358	1 939 737	30 331 095
Débiteurs (note 5)	2	48 497 692		44 362 087	2 372 491	45 860 474
Prêts (note 6)	3	22 522				
Placements de portefeuille (note 7)	4	24 324 736		10 300 532	695 546	10 996 078
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6					
Autres actifs financiers (note 8)	7			1 375 850		1 375 850
	8	91 716 520		84 429 827	5 007 774	88 563 497
PASSIFS						
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9					
Emprunts temporaires (note 9)	10				450 000	450 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	21 252 883		19 411 214	2 558 897	19 596 007
Revenus reportés (note 11)	12	26 851 271		26 551 884	179 855	26 731 739
Dette à long terme (note 12)	13	124 123 390		130 228 559	1 341 025	131 569 584
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	4 585 900		4 002 300		4 002 300
Autres passifs (note 14)	15	2 170 500		2 186 111		2 186 111
	16	178 983 944		182 380 068	4 529 777	184 535 741
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(87 267 424)		(97 950 241)	477 997	(95 972 244)
ACTIFS NON FINANCIERS						
Immobilisations corporelles (note 15)	18	332 107 088		345 644 676	5 491 500	351 136 176
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 817 010		1 743 281		1 743 281
Stocks de fournitures	20	2 658 293		2 577 793	39 378	2 617 171
Actifs incorporels achetés (note 17)	21					
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 031 878		3 206 259	27 174	1 733 433
	23	337 614 269		353 172 009	5 558 052	357 230 061
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	10 859 746		10 724 187	1 484 487	12 208 674
Excédent de fonctionnement affecté	25	7 421 402		8 789 804	194 839	8 984 643
Réserves financières et fonds réservés	26	1 392 961		1 328 814		1 328 814
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	2 867 789) (		2 550 101) (	) (	2 550 101)
Financement des investissements en cours	28	5 566 706		2 395 723		2 395 723
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	227 973 819		234 533 341	4 356 723	238 890 064
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30					
	31	250 346 845		255 221 768	6 036 049	261 257 817
Obligations contractuelles (note 19)						
Droits contractuels (note 20)						
Passifs éventuels (note 21)						
Actifs éventuels (note 22)						

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	30 746 900	28 524 957	28 690 828	27 110 857
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	7 853 100	7 506 132	7 543 387	6 698 203
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6	4 698 700	5 589 200	5 188 621	3 054 457
Autres services	7	7 872 600	9 502 020	9 187 125	6 851 661
Autres biens et services	8	34 983 400	34 846 296	36 465 421	37 560 648
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	4 254 100	3 636 186	3 736 216	2 807 750
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	544 200	584 954	584 954	452 774
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	140 500	70 633	115 153	107 245
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 275 800	3 276 466	3 276 466	3 119 902
Transferts	15	1 262 400	1 319 705	634 060	566 528
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	8 492 700	8 527 328	8 710 585	10 627 228
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	16 831 000	18 443 395	18 666 801	17 668 306
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ AUTRES	21.1	1 045 000	164 564	164 564	73 235
	22	122 000 400	121 991 836	122 964 181	116 698 794

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	12 208 674	11 604 685
Excédent de fonctionnement affecté	2	8 984 643	7 898 663
Réserves financières et fonds réservés	3	1 328 814	1 392 961
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	2 550 101)(	2 867 789)
Financement des investissements en cours	5	2 395 723	5 566 706
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	238 890 064	232 755 257
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	261 257 817	256 350 483
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	10 724 187	10 859 746
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 484 487	744 939
	11	12 208 674	11 604 685
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réno-quartiers	12.1	12 200	12 200
▪ Victo. habitation durable	12.2	174 448	164 948
▪ Subvention patrimoniale	12.3	174 291	223 891
▪ Réno-Qc SHQ	12.4	161 000	33 700
▪ Équilibre budgétaire	12.5	2 089 100	533 700
▪ Financement projets PQI	12.6	2 144 887	1 844 585
▪ Entente de développement culturel	12.7	54 400	
▪ Progr. soutien commerces centre-ville	12.8	189 163	324 463
▪ Autres	12.9	234 615	687 915
▪ Risques financiers	12.10	1 000 000	1 000 000
▪ Cité de l'innovation	12.11		210 000
▪ Dépenses imprévisibles	12.12	1 341 900	886 000
▪ Contribution Collège Clarétain et Cégep	12.13	1 133 400	1 500 000
▪ OMHS	12.14	29 400	
▪ Salaires non subventionnés MELCCFP	12.15	51 000	
	13	8 789 804	7 421 402
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ CIIV	14.1	194 839	477 261
	15	194 839	477 261
	16	8 984 643	7 898 663

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réservoir Beaudet	17.1	66 700	
	18	66 700	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	330 448	357 198
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	44 054	37 743
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	244 900	157 790
Autres			
▪ Produit de cession - PDR	30.1	625 748	840 230
▪ Fonds parcs et terrains de jeux	30.2	16 964	
	31	1 262 114	1 392 961
	32	1 328 814	1 392 961

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	405 100)	(479 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)	()
Autres	37 (	)	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)	()
	39 (	405 100)	(479 100)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	1 866 920)	(2 086 600)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)	()
Autres			
▪ Utilisation stade de baseball CSSBF	43.1 (	278 081)	(302 089)
	44 (	2 550 101)	(2 867 789)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45 (	)	()
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)	()
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47 (	)	()
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)	()
Autres			
▪	49.1 (	)	()
	50 (	)	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)	()
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)	()
Autres			
▪	55.1 (	)	()
	56 (	)	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62		
	63 (	2 550 101)	(2 867 789)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	7 276 716	7 800 921
Investissements à financer	65 (	4 880 993)(	2 234 215)
	66	2 395 723	5 566 706
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	351 136 176	337 756 556
Propriétés destinées à la revente	68	2 119 131	1 876 759
Prêts	69		22 522
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	508 866	633 069
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	353 764 173	340 288 906
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	353 764 173	340 288 906
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	131 569 584)(	125 357 091)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	992 526)(	888 604)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	18 507 395	19 456 544
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	(826 244)	(751 348)
	80 (	114 880 959)(	107 540 499)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	(6 850))(	(6 850))
	82 (	114 874 109)(	107 533 649)
	83	238 890 064	232 755 257

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Victoriaville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur la moyenne des salaires les mieux rémunérées. La dernière évaluation actuarielle complète a été produite au 31 décembre 2022.

En bref, le Régime est à prestations déterminées, les cotisations salariales des participants et de la Ville pour les participants civils s'élèvent à 9,0 % du salaire et les cotisations salariales des participants et de la Ville pour les participants pompiers s'élèvent à 8,1 % du salaire. La rente de retraite est constituée d'une rente viagère pour le service passé ainsi que pour le service courant. Cette rente viagère est égale à 2 % (1,8 % à compter de 2013) du salaire final multiplié par le nombre d'années de participation. Le salaire final correspond au salaire annuel moyen des trois (cinq à compter de 2013) années les mieux rémunérées de service du participant.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (1 568 000)	(2 302 000)
Charge de l'exercice	4 (2 547 000)(	2 094 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 3 096 000	2 828 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (1 019 000)	(1 568 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 96 755 000	91 509 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (97 019 000)(	92 032 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (264 000)	(523 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (755 000)	(1 045 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (1 019 000)	(1 568 000)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (1 019 000)	(1 568 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 96 755 000	91 509 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (97 019 000)(	92 032 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (264 000)(	523 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 129 000	3 393 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	4 129 000	3 393 000
Cotisations salariales des employés	21 (	2 065 000)(	1 797 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	2 064 000	1 596 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	482 000	455 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 546 000	2 051 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 361 000	5 102 000
Rendement espéré des actifs	32 (	5 360 000)(	5 059 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	1 000	43 000
Charge de l'exercice	34	2 547 000	2 094 000
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	4 580 000	4 586 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 360 000)(	5 059 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(780 000)	(473 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	8 000	140 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 495 000	4 488 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	96 419 000	87 050 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	7 098 000	6 157 000
DMERCA du nouveau volet	45	15	15
DMERCA de l'ancien volet	46	10	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	25	25
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,84 %	5,83 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,83 %	5,82 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	4,25 %	4,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités un régime complémentaire de retraite jusqu'à l'âge de 65 ans. Le régime est offert aux cadres, aux cols blancs et aux cols bleus retraités. Ce régime comprend une protection pour l'assurance vie, pour l'assurance mort et mutilation accidentelles, pour l'assurance maladie et pour l'assurance soins dentaires. Les personnes à charge des retraités sont admissibles aux protections d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2022.

Les protections d'assurance vie et d'assurance mort et mutilation accidentelles prévoient une couverture de 20 000 \$ par adhérent. Les protections d'assurance vie offertes aux conjoints et aux enfants sont respectivement de 5 000 \$ et 2 000 \$. La couverture cesse lorsque l'adhérent atteint l'âge de 65 ans.

D'un autre côté, la protection d'assurance maladie couvre les médicaments, les soins hospitaliers, les soins visuels, les soins paramédicaux, l'assurance voyage et l'assurance soins dentaires. Comme dans le cas de l'assurance vie, la couverture cesse lorsque l'adhérent atteint 65 ans.

Les primes sont versées à 50 % par l'employeur et à 50 % par l'adhérent.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (3 017 900)	(2 975 100)
Charge de l'exercice	56 (4 100)	(73 700)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 38 700	30 900
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 983 300)	(3 017 900)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 819 700)	(1 516 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 819 700)	(1 516 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 163 600)	(1 501 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 983 300)	(3 017 900)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 983 300)	(3 017 900)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (1 819 700)	(1 516 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (1 819 700)	(1 516 600)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	107 700	121 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	244 300	
	72	352 000	121 500
Cotisations salariales des employés	73 (	)	)
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)	)
	75	352 000	121 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(147 000)	(81 200)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(244 300)	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(39 300)	40 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	43 400	33 400
Rendement espéré des actifs	84 (	)	)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	43 400	33 400
Charge de l'exercice	86	4 100	73 700
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)	)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	53 600	232 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91	38 700	30 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	14	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	3,10 %	2,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	5,70 %	5,95 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	4,15 %	4,20 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2038	2038
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	10	10

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec(anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	20 000	21 200
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	67 300	71 400
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	15 000	15 400
	121	82 300	86 800

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	58 965 400	59 286 207	59 169 088
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	2 819 500	2 833 555	2 830 439
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8	6 405 400	6 459 528	6 459 528
Activités d'investissement	9		16 628	16 628
Autres	10			
	11	68 190 300	68 595 918	68 475 683
				65 434 109
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	6 845 500	6 991 630	6 989 002
Égout	13	471 000	474 134	473 918
Traitement des eaux usées	14	2 048 300	2 304 680	2 298 185
Matières résiduelles	15	5 354 200	5 349 379	5 346 308
Autres				
▪ Vidanges fosses septiques	16.1	130 000	137 059	137 059
▪ Travaux d'entretien des cours d'eau	16.2		1 673	1 673
Centres d'urgence 9-1-1	17	249 400	289 673	289 673
Service de la dette	18	360 500	418 323	418 323
Pouvoir général de taxation	19	559 000	574 241	574 241
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	16 017 900	16 540 792	16 528 382
				14 976 144
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24	148 000	185 264	185 264
	25	148 000	185 264	185 264
	26	16 165 900	16 726 056	16 713 646
	27	84 356 200	85 321 974	85 189 329
				80 586 987

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	26 600	26 871	26 392
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	296 600	297 187	281 201
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	2 160 300	1 729 172	1 678 641
Cégeps et universités	32	965 300	971 570	968 013
Écoles primaires et secondaires	33	1 846 400	1 863 625	1 803 754
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	5 295 200	4 888 425	4 758 001
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	63 700	63 811	60 446
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 300	1 332	1 236
Taxes d'affaires	38			
	39	65 000	65 143	61 682
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	4 900	4 857	4 856
	42	4 900	4 857	4 856
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	125 900	127 248	128 683
	45	125 900	127 248	128 683
	46	5 491 000	5 085 673	4 953 222

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	46 200	22 245	72 346
Sécurité publique				56 226
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49	800	800	800
Autres	50	2 700	7 940	7 940
Sécurité civile	51	3 000		23 202
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	135 800	143 151	143 151
Enlèvement de la neige	54			145 210
Autres	55	617 200	166 739	166 739
Transport collectif				138 276
Transport en commun				
Transport régulier	56	2 260 900	1 633 305	1 633 305
Transport adapté	57	520 300	795 895	795 895
Transport scolaire	58			133 735
Autres	59			636 801
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62		808 408	684 128
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	20 800	60 193	60 193
Réseau de distribution de l'eau potable	64	121 200	89 482	89 482
Traitement des eaux usées	65	65 400	75 280	75 280
Réseaux d'égout	66	163 000	232 578	232 578
Matières résiduelles				171 895
Déchets domestiques et assimilés	67			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69	626 600	631 939	631 939
Autres	70		40 533	40 533
Autres	71			
Cours d'eau	72			15 000
Protection de l'environnement	73	386 000	334 766	334 766
Autres	74			171 999

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			2 057 512
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	23 500	15 919	15 919
				16 271
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			97 743
Autres	82	265 000	57 953	57 953
				287 207
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	74 500	63 762	63 762
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	169 900	275 427	275 427
Autres	85	60 000	87 221	87 221
				103 811
Réseau d'électricité	86			
	87	5 562 800	4 735 128	5 593 637
				5 969 726

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées		
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)						
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT						
Administration générale	88	345 600	161 730	161 730	500 000	
Sécurité publique						
Police	89					
Sécurité incendie						
Premiers répondants	90					
Autres	91	360 000	6 273	6 273		
Sécurité civile	92					
Autres	93		41 240	41 240		
Transport						
Réseau routier						
Voirie municipale	94	1 767 100	1 564 151	1 564 151	1 496 310	
Enlèvement de la neige	95					
Autres	96					
Transport collectif						
Transport en commun						
Transport régulier	97					
Transport adapté	98					
Transport scolaire	99					
Autres	100					
Transport aérien	101	57 200	125 490	125 490	19 587	
Transport par eau	102					
Autres	103	209 000				
Hygiène du milieu						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	8 125 000	2 153 414	2 153 414	339 654	
Réseau de distribution de l'eau potable	105	1 182 800	1 303 311	1 303 311		
Traitement des eaux usées	106	600 000	(464 814)	(464 814)	1 923 391	
Réseaux d'égout	107	663 400	1 610 001	1 610 001	2 208 507	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés	108					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	109					
Tri et conditionnement	110					
Autres	111					
Autres	112					
Cours d'eau	113				(13 528)	
Protection de l'environnement	114		57 998	57 998		
Autres	115	230 000				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			138 971
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	10 592 900	2 294 061	3 882 169
Activités culturelles				
Bibliothèques	125	1 025 000	18 307	18 307
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	25 158 000	8 871 162	10 495 061

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non auditée</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale 129				
Péréquation 130	379 700	378 944	378 944	448 533
Neutralité 131				
Partage des redevances sur les ressources naturelles 132				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 133	1 599 600	1 862 872	1 862 872	1 599 581
Fonds de développement des territoires 134				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation 135				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ 136	2 476 800	2 476 698	2 476 698	752 680
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2 137				
Autres 138				
	4 456 100	4 718 514	4 718 514	2 800 794
TOTAL DES TRANSFERTS 140	35 176 900	18 324 804	19 183 313	19 265 581

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées		
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
SERVICES RENDUS						
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX						
Administration générale						
Grefe et application de la loi	141					
Évaluation	142					
Autres	143	377 200	411 745	411 745	396 775	
	144	377 200	411 745	411 745	396 775	
Sécurité publique						
Police	145					
Sécurité incendie						
Premiers répondants	146					
Autres	147	973 200	1 022 983	1 022 983	997 042	
Sécurité civile	148					
Autres	149					
	150	973 200	1 022 983	1 022 983	997 042	
Transport						
Réseau routier						
Voirie municipale	151		4 355	4 355	548	
Enlèvement de la neige	152					
Autres	153					
Transport collectif	154					
Autres	155					
	156		4 355	4 355	548	
Hygiène du milieu						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157					
Réseau de distribution de l'eau potable	158	95 000	115 762	115 762	95 906	
Traitement des eaux usées	159					
Réseaux d'égout	160				1 000	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés	161					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	162					
Tri et conditionnement	163					
Autres	164					
Autres	165					
Cours d'eau	166					
Protection de l'environnement	167	50 000				
Autres	168					
	169	145 000	115 762	115 762	96 906	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	941 500	949 112	917 530
Activités culturelles				
Bibliothèques	180	195 400	196 352	190 633
Autres	181			
	182	1 136 900	1 145 464	1 108 163
Réseau d'électricité	183			
	184	2 632 300	2 700 309	2 599 434

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	135 400	121 394	96 537
	188	135 400	121 394	96 537
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191	85 900	101 002	89 302
Sécurité civile	192			
Autres	193		1 061	
	194	85 900	102 063	89 302
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195	343 000	35 777	52 319
Enlèvement de la neige	196	72 100	21 646	74 978
Autres	197	221 700	269 704	244 728
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198	1 137 300	792 919	(15 490)
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201	68 400	99 258	709 309
Autres	202	118 100	118 804	115 499
	203	1 960 600	1 338 108	1 247 846
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205	83 500	157 372	91 322
Traitement des eaux usées	206		7 141	5 423
Réseaux d'égout	207	65 000	141 642	40 375
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208		77	
Matières recyclables	209		500	500
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			2 766
Autres	213	19 200	28 317	17 587
	214	167 700	335 049	157 973

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			2 903
	219			2 903
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			12 826
Autres	223	12 000	14 828	319 911
	224	12 000	14 828	319 911
				289 064
				301 890
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	1 170 500	1 397 981	1 397 981
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	12 400	15 093	15 093
Autres	227	3 100	2 446	2 446
	228	1 186 000	1 415 520	1 415 520
				1 286 246
Réseau d'électricité	229			
	230	3 547 600	3 326 962	3 244 986
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	6 179 900	6 027 271	5 945 295
				5 782 131

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis 232	370 400	574 600	574 600	342 785
Droits de mutation immobilière 233	2 450 000	3 567 509	3 567 509	4 260 641
Droits sur les carrières et sablières 234				
Autres 235	20 000	36 733	36 733	29 522
	236	2 840 400	4 178 842	4 632 948
AMENDES ET PÉNALITÉS 237	1 213 300	979 884	979 884	1 069 389
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE 238	957 900	1 170 888	1 188 123	1 388 623
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS 239	413 000	678 172	678 172	498 523
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles 240		(247 719)	(247 719)	136
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés 241				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente 242	125 600	127 910	435 253	1 258 351
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements 243				
Contributions des promoteurs 244	87 000	3 017 643	3 017 643	107 385
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence 245				
Contributions des organismes municipaux 246				
Autres contributions 247	327 000	369 349	369 349	141 502
Redevances réglementaires 248				
Autres 249	101 500	1 832 068	1 868 358	621 396
	250	641 100	5 442 884	2 128 770
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION 251				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 809 700	1 659 465	7 548	1 667 013	1 667 013	1 676 508
Greffé et application de la loi	2	1 791 000	1 740 691	1 228	1 741 919	1 741 919	1 594 164
Gestion financière et administrative	3	5 735 500	5 515 112	193 199	5 708 311	5 708 311	5 175 023
Évaluation	4	1 508 300	1 566 288	962	1 567 250	1 567 250	1 382 071
Gestion du personnel	5	1 342 300	1 284 670	38 853	1 323 523	1 323 523	1 282 577
Autres							
▪ Autres	6.1	1 518 000	1 595 885	314 482	1 910 367	1 910 367	1 778 652
	7	13 704 800	13 362 111	556 272	13 918 383	13 918 383	12 888 995
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	6 898 100	6 935 156		6 935 156	6 935 156	6 583 460
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	6 550 400	6 426 275	402 113	6 828 388	6 828 388	6 502 008
Sécurité civile	11	109 400	92 257	15 662	107 919	107 919	102 170
Autres	12	670 500	787 049	210	787 259	787 259	677 984
	13	14 228 400	14 240 737	417 985	14 658 722	14 658 722	13 865 622
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	5 656 700	5 513 864	6 434 614	11 948 478	11 948 478	11 125 418
Enlèvement de la neige	15	5 506 900	4 298 484	100 930	4 399 414	4 399 414	5 175 893
Éclairage des rues	16	311 800	305 587	272 481	578 068	578 068	706 285
Circulation et stationnement	17	1 929 400	1 552 883	284 465	1 837 348	1 837 348	1 649 068
Transport collectif							
Transport en commun	18	5 663 100	6 748 020	61 451	6 809 471	6 803 023	6 283 567
Transport aérien	19	434 700	424 860	184 705	609 565	977 053	1 116 800
Transport par eau	20						
Autres	21	2 634 400	2 694 418	193 224	2 887 642	2 887 642	2 490 539
	22	22 137 000	21 538 116	7 531 870	29 069 986	29 431 026	28 547 570

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	3 234 100	3 158 995	1 754 568	4 913 563	4 913 563	4 458 282
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 885 600	1 684 565	1 281 324	2 965 889	2 965 889	2 968 171
Traitement des eaux usées	25	4 114 800	5 499 794	1 489 195	6 988 989	6 988 989	5 474 932
Réseaux d'égout	26	2 334 400	2 270 474	2 460 821	4 731 295	4 731 295	4 317 192
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 994 200	2 301 480	845	2 302 325	2 302 325	1 996 052
Élimination	28	1 268 500	1 223 041		1 223 041	1 223 041	1 215 614
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 586 100	1 242 351	845	1 243 196	1 243 196	1 566 835
Tri et conditionnement	30	956 200	858 685	9	858 694	858 694	878 622
Matières organiques							
Collecte et transport	31	1 185 000	1 262 189	845	1 263 034	1 263 034	1 206 384
Traitement	32	831 400	839 573		839 573	839 573	796 334
Matériaux secs							
Autres	34						
Plan de gestion							
Autres	36						
Cours d'eau	37	125 300	106 973	22 263	129 236	129 236	180 986
Protection de l'environnement	38	1 622 300	1 692 898	40 944	1 733 842	1 733 842	1 189 857
Autres	39	1 056 400	1 220 031	30 957	1 250 988	1 250 988	994 146
	40	22 194 300	23 361 049	7 082 616	30 443 665	30 443 665	27 243 407
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	401 300	196 558		196 558	196 558	2 265 999
Autres	42						
Sécurité du revenu							
Autres	44	1 525 100	1 106 823	18 624	1 125 447	1 125 447	1 416 454
	45	1 926 400	1 303 381	18 624	1 322 005	1 322 005	3 682 453

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	2 034 400	1 934 708	4 211	1 938 919	1 938 919	1 921 231
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47	537 900	619 990		619 990	619 990	419 007
Autres biens	48	480 400	44 042	2 134	46 176	46 176	268 262
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	1 791 500	2 041 334	118 698	2 160 032	2 543 738	2 972 356
Tourisme	50	675 900	675 879		675 879	675 879	790 260
Autres	51	48 700	348 614		348 614	348 614	348 231
Autres	52	1 154 800	127 479	1 769	129 248	212 297	510 655
	53	6 723 600	5 792 046	126 812	5 918 858	6 385 613	7 230 002
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	3 998 800	4 015 683	266 006	4 281 689	4 281 689	3 406 039
Patinoires intérieures et extérieures	55	3 520 100	3 598 493	711 601	4 310 094	4 310 094	3 999 881
Piscines, plages et ports de plaisance	56	2 010 000	1 924 541	262 263	2 186 804	2 186 804	1 979 248
Parcs et terrains de jeux	57	4 012 200	4 579 400	1 329 906	5 909 306	5 909 306	5 060 210
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60	1 226 500	607 053	11 727	618 780	618 780	771 941
	61	14 767 600	14 725 170	2 581 503	17 306 673	17 306 673	15 217 319
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	81 800	106 104	901	107 005	107 005	75 784
Bibliothèques	63	2 288 700	2 351 800	96 868	2 448 668	2 448 668	2 188 039
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64	69 100	82 227	969	83 196	83 196	68 433
Autres ressources du patrimoine	65	102 200	69 168	836	70 004	70 004	68 411
Autres	66	2 006 700	2 324 759	28 139	2 352 898	2 352 898	2 254 990
	67	4 548 500	4 934 058	127 713	5 061 771	5 061 771	4 655 657
	68	19 316 100	19 659 228	2 709 216	22 368 444	22 368 444	19 872 976

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	4 479 900	3 916 971		3 916 971	4 017 001	2 999 699
Autres frais	71	318 400	304 169		304 169	304 169	260 825
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	93 500	44 400		44 400	44 400	76 400
Autres	73	47 000	26 233		26 233	70 753	30 845
	74	4 938 800	4 291 773		4 291 773	4 436 323	3 367 769
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	16 831 000	18 443 395 (	18 443 395)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 251 067	2 251 067	169 864
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 391 320	2 391 320	3 719 013
Usines et bassins d'épuration	3	1 428 732	1 428 732	2 136 604
Conduites d'égout	4	3 875 830	3 875 830	2 764 353
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	8 381 562	8 389 549	7 073 816
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	403 393	403 393	1 487 037
Aires de stationnement	9		7 777	7 901
Parcs et terrains de jeux	10	928 444	928 444	2 252 762
Autres infrastructures	11	(132 818)	(132 818)	312 300
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	2 646 151	2 646 151	2 770 081
Édifices communautaires et récréatifs	14	7 380 354	7 410 164	4 635 093
Améliorations locatives	15	18 477	18 477	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	21 033	21 033	167 665
Ameublement et équipement de bureau	18	785 747	799 461	1 461 310
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 201 978	1 208 128	587 596
Terrains	20	1 333 432	1 333 432	461 082
Autres	21			589 999
	22	32 914 702	32 980 140	30 596 476

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 810 775	1 810 775	22 048
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 391 320	2 391 320	3 719 013
Usines et bassins d'épuration	3	1 428 732	1 428 732	2 136 604
Conduites d'égout	4	2 344 607	2 344 607	2 434 235
Autres infrastructures	5	8 497 386	8 513 150	10 986 855
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	440 292	440 292	147 816
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	1 531 223	1 531 223	330 118
Autres infrastructures	10	1 083 195	1 083 195	146 961
Autres immobilisations corporelles	11	13 387 172	13 436 846	10 672 826
	12	32 914 702	32 980 140	30 596 476

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	840 230		214 482	625 748
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 600 553	85 292	271 713	3 414 132
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	103 099 715	16 197 158	8 455 795	110 841 078
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	107 540 498	16 282 450	8 941 990	114 880 958
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	19 469 031	(953 040)		18 515 991
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	19 469 031	(953 040)		18 515 991
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	(12 487)	1 027 951	1 024 060	(8 596)
	15	19 456 544	74 911	1 024 060	18 507 395
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17	(751 347)	(74 896)		(826 243)
	18	18 705 197	15	1 024 060	17 681 152
	19	126 245 695	16 282 465	9 966 050	132 562 110
Dette en cours de refinancement	20 (	)			)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	126 245 695	16 282 465	9 966 050	132 562 110

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ **AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	131 219 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	4 880 993
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	625 748
Débiteurs	8	18 515 991
Autres montants	9	(834 839)
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 110 928
Autres		
▪ Act. invest. qui ne fera pas l'objet d'empr. à lt	11.1	(599)
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	111 682 764
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	1 343 109
Endettement net à long terme	14	113 025 873
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	6 336 091
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	119 361 964
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	119 361 964
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1	2 100	2 072	2 072	2 032
Évaluation	2				
Autres	3	838 900	838 868	838 868	714 305
Sécurité publique					
Police	4				
Sécurité incendie	5	51 400	51 331	51 331	49 766
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9				
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	865 500	865 430	865 430	801 864
Cours d'eau	13	105 300	105 290	105 290	131 723
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16				
Autres	17	63 800	63 769	63 769	69 720
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	269 400	270 518	270 518	344 011
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	1 019 700	1 019 558	1 019 558	947 155
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	59 700	59 630	59 630	59 326
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	3 275 800	3 276 466	3 276 466	3 119 902

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	32 914 702	29 820 782
Frais de financement	4		135 667
Autres	5		
	6	32 914 702	29 956 449

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	47,67	37,50	92 951,75	6 192 975	1 666 157	7 859 132
Professionnels	2	29,03	36,00	54 341,35	2 738 794	716 931	3 455 725
Cols blancs	3	82,12	32,50	138 780,13	5 703 237	1 585 194	7 288 431
Cols bleus	4	118,48	40,00	246 430,75	9 593 181	2 495 813	12 088 994
Policiers	5						
Pompiers	6	35,87	40,00	78 343,15	3 685 185	923 266	4 608 451
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	313,17		610 847,13	27 913 372	7 387 361	35 300 733
Élus	9	11,00			611 585	118 771	730 356
	10	324,17			28 524 957	7 506 132	36 031 089

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	2 429 200				2 429 200
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	60 193	742 765	1 410 649		2 213 607
Réseau de distribution de l'eau potable	3	89 482	1 303 311			1 392 793
Traitement des eaux usées	4	75 280	154 468	(619 282)		(389 534)
Réseaux d'égout	5	232 578	1 189 809	420 192		1 842 579
Autres	6	6 523 881	3 269 583	916 246	126 449	10 836 159
	7	9 410 614	6 659 936	2 127 805	126 449	18 324 804

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	1 799	2 896
Évaluation	2	1 152	1 841
Autres	3	68 887	50 481
	4	71 838	55 218
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	89 324	77 272
Sécurité civile	8	37	47
Autres	9		
	10	89 361	77 319
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 638 453	1 244 887
Enlèvement de la neige	12	40 732	44 776
Autres	13	132 213	86 309
Transport collectif	14	28 747	33 573
Autres	15	72 091	25 236
	16	1 912 236	1 434 781
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	362 653	362 693
Réseau de distribution de l'eau potable	18	306 688	243 932
Traitement des eaux usées	19	444 485	420 804
Réseaux d'égout	20	628 691	349 406
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22	631	721
Autres	23		
Cours d'eau	24	4 895	7 121
Protection de l'environnement	25	8 106	7 996
Autres	26	2 771	2 994
	27	1 758 920	1 395 667
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31	534	1 361
	32	534	1 361
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	1 779	3 446
Rénovation urbaine	34	170	313
Promotion et développement économique	35	54 777	40 376
Autres	36		
	37	56 726	44 135
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	385 907	237 326
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	7 999	7 357
Autres	40	8 252	5 860
	41	402 158	250 543
Réseau d'électricité			
	42		
	43	4 291 773	3 259 024

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. ANTOINE TARDIF	1.1	Maire	118 204	18 600	6 788	
MME CAROLINE PILON	1.2	Conseiller	31 751	15 876		
M. BENOÎT GAUTHIER	1.3	Conseiller	31 751	15 876	1 486	743
M. PATRICK PAULIN	1.4	Conseiller	31 751	15 876	1 081	540
M. ALEXANDRE CÔTÉ	1.5	Conseiller	31 751	15 876	405	203
M. YANICK POISSON	1.6	Conseiller	31 751	15 876	338	169
M. MARC MORIN	1.7	Conseiller	31 751	15 876	608	304
M. YANNICK FRÉCHETTE	1.8	Conseiller	31 751	15 876	743	372
MME CHANTAL MOREAU	1.9	Conseiller	31 751	15 876		
M. MICHAEL PROVENCHER	1.10	Conseiller	31 751	15 876	135	68
M. JAMES CASEY	1.11	Conseiller	31 751	15 876	68	34

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 2 713 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 148 146 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 1 262 207 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 574 241 \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

Règlement 1554-2023

Assiette: Tout propriétaire d'un immeuble vacant ou tout propriétaire d'une unité d'évaluation appartenant à la catégorie des immeubles non-résidentiels ou industriels qui possèdent un coefficient d'occupation au sol inférieur à 10%

Montant de la taxe:

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le montant de la taxe pour les immeubles appartenant à la catégorie des immeubles non-résidentiels ou industriels est établi en effectuant consécutivement les opérations suivantes :

1. Multiplier le total des taxes basées sur la valeur foncière de l'année courante par la différence que l'on obtient en soustrayant de 10% le coefficient d'occupation au sol

2. Multiplier le produit obtenu de la multiplication au paragraphe 1, par:

* Sept (7) pour les unités d'évaluation dont le quotient, de la valeur foncière imposable du ou des bâtiments par la superficie du terrain, est inférieur ou égal à 92 \$/mètre carré

* Trois virgules cind (3,5) pour les unités d'évaluation dont le quotient, de la valeur foncière imposable du ou des bâtiments par la superficie du terrain, est supérieur à 92 \$/mètre carré et inférieur ou égal à 170 \$/mètre carré

Le montant de la taxe pour les immeubles vacants est établi en effectuant consécutivement les opérations suivantes:

1. Multiplier le total des taxes basées sur la valeur foncière de l'année courante par la différence que l'on obtient en soustrayant de 10 % le coefficient d'occupation au sol

2. Multiplier le produit obtenu de la multiplication au paragraphe 1, par 5.

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☒ ☐

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 60 842 \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 21 794 \$

- b) autres formes d'aide

62 \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

65 ☐ ☒

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

66 ☐ ☐

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024

67 \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024

68 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

69 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :

- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

70 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

71 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

72 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

73 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

74 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

75 _____ \$

- Systèmes de drainage

76 _____ \$

- Abords de routes

77 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

78 _____ \$

- b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

79 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

80 _____ \$

- c) Total des frais encourus admissibles

81 _____ \$

- d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :

- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

82 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

85 _____ 670-11-11

- b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2011-11-07

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- | | | |
|---|----|---|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 87 | |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) | 88 | 4 |

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 89 | |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 90 | |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 91 | |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 92 | 1 |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 93 | |

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- | | | |
|--|----|-------|
| h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) | 94 | 4 024 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 95 | |
| j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) | 96 | |

Règlement

- | | | |
|--|----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 97 | <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 20px; text-align: center;">X</div> </div> |
|--|----|--|

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-07-07

Nom du signataire : CATHERINE OUELLET

Fonction du signataire : TRÉSORIÈRE

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-27 15:03